Journal d'information municipal
Le Grau du Roi - Port Camargue

Vues sur le large

Septembre, octobre et novembre 2025
N° 201

© Gabriel Charalampidis

Saison théâtrale

P 16-17

©Pierre-Antoine Chaumien

Les enfants ont repris le chemin de l'école

P 4-5

La navette urbaine tourne à plein régime

P 11

Rassemblés autour du Sana

P 24-25

Sommaire

Dossier spécial 4-5
Rentrée pluvieuse, rentrée heureuse

Protéger 6
Culture du risque : informer et sensibiliser la population 6
Les herbiers de zostères sous haute surveillance 7
Trait de côte : Le Grau du Roi intégré à la stratégie nationale 8
La petite pêche de loisir à nouveau autorisée 9
PCAET : les mobilités vertueuses à l'ordre du jour 10
La navette urbaine tourne à plein régime 11
La taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) en quatre questions 12 - 13

Réunir 14
L'École municipale des arts Éric-Turquay fête ses 30 ans en grand 14
Un festival du livre de la mer et des océans 15
Une saison théâtrale de rêves, de rires et d'émotions 16 - 17
Le Grau du Roi fête (encore une fois) la science 18
Imagi'Mômes s'installe à l'Agora 19
Fête du Grau : les traditions maritimes et camarguaises au cœur de la liesse 20 - 21
Un quai Bernard Martin à Port Camargue 22
Résidence d'artistes "Mémoires vives" : rendez-vous le 5 octobre 23

Construire 24
Échange, création et partage au cœur du "Sana" 24 - 25
Tourisme : les aoûtiens font désormais la belle saison 26
Le camping de l'Espiguette labellisé Tourisme et Handicap 27
La ville se transforme 29 - 29
La maison médicale de garde répond aux attentes du territoire 30
La rénovation des aires de jeux se poursuit 31

État civil 32

Hommage 33
Disparition de Maryse Gros, la « grande dame de la mer »

Parole d'opposition 35

Bon à savoir 36 - 37

Agenda 38 - 39

Directeur de publication :
Robert Crauste

Conception et rédaction :
commune Le Grau du Roi,
Véronique Bonacchi

Crédit Photo : Commune,
Stéphane Isard

Composition et impression :
Com du Ponant imprimerie graphisme & webdesign (30)

Création maquette :
Véronique Garençon

Publicité : commune Le Grau du Roi
Tél. 04 66 73 45 45

Imprimé à 6 000 exemplaires

Dépôt légal 3e trimestre 2025

ISSN 1291 - 1828

Le Grau du Roi - Dossenheim
VILLE ALLEMANDE JUMELÉE

IMPRIM'VERT®

FSC

Édito

Les objectifs de cette rentrée sont clairs : protéger et réunir

La saison estivale qui s'achève a une nouvelle fois confirmé l'attrait particulier de notre ville. Fêtes traditionnelles, animations nombreuses tout l'été, fréquentation touristique satisfaisante, la saison a été réussie. Je porte toutefois une attention particulière à nos commerçants qui, parfois, ont ressenti les effets d'un pouvoir d'achat limité pour de nombreux estivants.

Les objectifs de cette rentrée sont clairs : protéger et réunir.

Protéger c'est d'abord protéger la santé des Graulens grâce à l'installation de la maison médicale de garde qui a su déjà répondre à une attente forte. C'est offrir par la rénovation de de nos écoles les meilleures conditions de réussite scolaire à nos élèves et de bonnes conditions de travail aux personnels scolaires et aux enseignants. C'est aussi développer les mobilités douces, la facilitation de nos trajets quotidiens ; à ce titre la navette urbaine rencontre un grand succès.

Protéger c'est enfin prendre soin de notre environnement exceptionnel en veillant à concilier les différents usages et les intérêts de chacun. Bien que n'ayant pas attendu pour agir, Le Grau du Roi figure désormais parmi les communes françaises qui travaillent à anticiper les effets du changement climatique et de l'érosion littorale ; la préservation du trait de côte est un enjeu essentiel pour notre patrimoine, pour la pérennité de notre attractivité et de notre mode de vie.

Protéger et réunir aussi. C'est mon état d'esprit permanent. Dans un contexte national difficile, il faut favoriser localement tout ce qui nous rassemble. La culture, le sport, les festivités ont ce pouvoir, celui de proposer des espaces de dialogue et de rencontre de découverte et de compréhension mutuelle. C'est donc une saison culturelle riche qui s'ouvre avec des spectacles et des événements pour tous les publics, où se mêlent rires et émotions, un festival du livre de la mer et des océans qui met en valeur notre identité maritime et l'attractivité du Grau.

Chères Graulennes, chers Graulens, protégeons ensemble ce qui nous est cher et par l'action citoyenne et associative, réunissons nos énergies pour ce Grau du Roi toujours plus vivant et solidaire tourné vers demain, que nous aimons.

Le maire, le docteur Robert Crauste

Les enfants ont repris le chemin de l'école

Élèves et enseignants ont découvert des classes rénovées et de nouveaux aménagements

Malgré la pluie, beaucoup de parents étaient là pour une rentrée marquée par un vaste programme de rénovation.

Objectif accueillir les élèves aux mieux et permettre aux enseignants d'évoluer dans un cadre plus confortable : « *le bon accueil des élèves, un des actes forts des politiques publiques.* »

Aussi, comme chaque été, entreprises, agents de la collectivité et élus ont œuvré à la rénovation des classes et l'aménagement des cours et des espaces destinés aux élèves.

À l'école Eugénie-Deleuze qui accueille deux classes de petite section et deux classes de moyenne section, quatre salles de classe ont été rénovées et une nouvelle cour a été aménagée avec des brise-vues sur la clôture grillagée, des voiles d'ombrage et de nouveaux jeux.

Les deux classes de grande section de maternelle sont désormais installées à l'école André-Quet où des classes ont été réaménagées à cette intention. « *Dans un soucis de cohérence, les grandes sections de maternelle ont été installées au plus près du cours préparatoire* », explique Françoise Lautrec, adjointe déléguée à la Cohésion sociale. Un choix qui a fait l'objet d'échanges avec l'inspecteur de l'Éducation nationale Éric Ciabrini. Ces classes sont temporaires en attendant que le chantier d'aménagement définitif soit achevé, ce qui devrait être le cas au 1er novembre. Ainsi, dans l'école qui compte trois ailes, il y aura à terme dans l'aile C deux classes séparées par un atelier accessible des deux côtés et une salle de motricité. S'y ajouteront, comme la réglementation l'impose, des sanitaires adaptés et une infirmerie.

Enfin, toujours du côté de l'aile C, la cour a été rénovée avec création d'un préau, d'une zone désimperméabilisée, de circuits de déplacement et végétalisation.

Un potager va même permettre aux enfants de découvrir le plaisir de cultiver des légumes. Ce projet prend en compte le transfert de l'école maternelle Éric-Tabarly.

Les enfants se sont vu attribuer les livres et fournitures scolaires pris en charge par la Ville qui propose au sein des écoles un ensemble d'activités culturelles et sportives. Des classes primaires ont été dotées également d'équipement numérique interactif pour permettre aux enseignants qui le souhaitent d'accompagner les enfants dans l'usage des nouvelles technologies. Une attention particulière est portée à la classe Ulis pour favoriser l'inclusion des enfants porteurs de handicap.

Pas de différence sur les bancs de l'école.

LÂCHER DE CARTABLES À LA SORTIE DE L'ÉCOLE

Anecdotique ?
Pas tant que ça. La sortie de l'école André-Quet se faisant aux abords du nouveau jeu installé sur l'espace public de l'allée Robert-Badinter, les écoliers à peine dehors lâchent sans regret leur cartable et insistent auprès de leurs parents pour en profiter un moment, long de préférence... Une nouvelle vie, animée et joyeuse, se développe dans ce quartier que les familles graulennes n'ont pas tardé à s'approprier. La preuve que le réaménagement de l'espace public vient répondre aux attentes, crée de nouvelles habitudes et favorise la qualité de vie.

Culture du risque : informer et sensibiliser la population

Situé dans un cadre naturel remarquable, Le Grau du Roi peut être soumis à des risques naturels fortement liés aux effets du changement climatique

« *Alors que la culture du risque était auparavant cantonnée à des obligations réglementaires d'information endossées par les préfets ou les maires, nous sommes aujourd'hui dans une nouvelle ère : celle de la modernisation de la culture du risque et de l'implication des citoyens dans lesquelles nous sommes en responsabilité, pleinement engagés* », commence le maire, le docteur Robert Crauste. C'est pourquoi une cellule dédiée à la sensibilisation aux risques climatiques a été créée au sein de la direction générale. « *L'acculturation (*) aux risques a pour but d'informer les populations sur les risques potentiels qui nous entourent afin que chacun, en fonction des caractéristiques de son foyer ou de son logement, puisse mieux appréhender son exposition individuelle ou familiale au risque et se préparer à organiser son autonomie en situation d'urgence.* » On l'aura compris, il s'agit donc de sensibiliser la population à l'importance d'acquérir ou de développer sa capacité d'adaptation et de résilience (**) face aux différents événements climatiques qui peuvent affecter la commune, au premier rang desquels les effets du changement climatique. Cette mission, très transversale, accompagne les services qui mettent en œuvre les actions d'atténuation et d'adaptation face au changement climatique et sera amenée à travailler en lien étroit avec de nombreux partenaires. Via son site et son bulletin municipal la ville communiquera régulièrement sur les risques climatiques et les mesures de prévention à développer. L'occasion de diffuser plus largement les notions ou conseils utiles aux habitants. Par ailleurs, des expositions et animations seront l'occasion d'aborder ces thématiques de façon pédagogique et/ou ludique notamment par des processus interactifs et participatifs.

(*) Acculturation : processus par lequel une personne ou un groupe assimile une culture étrangère à la sienne.
(**) Résilience : aptitude d'un individu à se construire et à vivre de manière satisfaisante en dépit de circonstances traumatiques.

Les herbiers de zostères sous haute surveillance

Interpellé par des riverains, le maire apporte des réponses

Rappelons tout d'abord que les herbiers marins du littoral gardois sont composés à 95% de zostères naines, des plantes à fleurs qui se développent sur des fonds marins sableux de faible profondeur. Observés depuis l'été 2018 par les spécialistes du Seaquarium Institut marin, ils se sont révélés être des écosystèmes essentiels. Ils jouent un rôle écologique important dans l'oxygénation de l'eau et le stockage de carbone, la stabilisation des sédiments et sont aussi des amortisseurs de houle, des filtres de pollutions et des "hotspots" de biodiversité. Ainsi, dans un herbier de zostères, la biodiversité peut être supérieure à trois cents espèces. Il est établi que leur présence est un marqueur de la bonne santé du milieu et qu'à ce titre, ils doivent être préservés.

Cependant, leur développement important ces derniers mois auprès des plages, notamment la plage nord à Port Camargue, a impacté le caractère balnéaire du littoral où la baignade, un des premiers plaisirs des résidents et des visiteurs, leur est devenue désagréable puis impossible sur un important linéaire de la plage nord. Interpellé par un grand nombre d'habitants et d'acteurs économiques, le maire, le docteur Robert Crauste, a répondu sans tarder. Ainsi, une réunion publique a été programmée au Yacht Club de Port Camargue le 7 août. Le maire a souhaité y associer les spécialistes du Seaquarium Institut marin et les techniciens du syndicat mixte interrégional d'aménagement des digues du delta du Rhône et de la mer (Symadrem) avec lesquels la Ville étudie l'évolution du trait de côte à 30 et 100 ans, compte tenu du réchauffement climatique et de la montée annoncée du niveau de la mer. Une réunion d'information et de réflexion citoyenne pour « *réfléchir collectivement à la conduite à tenir pour l'avenir* », a-t-il précisé.

Plus de 250 personnes étaient présentes et une pétition de 1000 signatures a été remise par une représentante des usagers de la plage nord en tout début de réunion. Les échanges, nonobstant l'expression de mécontentement et d'impatience de trouver des solutions, ont été constructifs.

Le rappel d'actions déjà conduites, les constats posés, des pistes ont été envisagées. Il a été proposé, dans le cadre d'une démarche collective de créer un comité de pilotage et d'intégrer les représentants des usagers aux côtés des services de l'État.

Pour établir rapidement un comité technique qui explorera les solutions à court et moyen termes, afin qu'un équilibre soit trouvé entre l'usage balnéaire et la protection de la biodiversité. L'un ne peut plus aller sans l'autre.

Trait de côte : Le Grau du Roi intégré à la stratégie nationale

La ville rejoint la liste des 372 communes concernées par l'érosion du littoral

Pour accélérer l'adaptation des territoires littoraux au recul du trait de côte, le ministère de la Transition écologique, de la biodiversité, de la forêt, de la mer et de la pêche a présenté le 10 mars dernier la version définitive du 3e Plan national d'adaptation au changement climatique. Après la relance du Comité national du trait de côte, la stratégie nationale de gestion intégrée du trait de côte fera l'objet d'une feuille de route spécifique pour sa mise en œuvre sur les territoires à enjeux spécifiques - littoral, montagne, forêt et agriculture. C'est dans ce cadre et conformément au Code de l'environnement que « *les communes dont l'action en matière d'urbanisme et la politique d'aménagement doivent être adaptées aux phénomènes hydrosédimentaires entraînant l'érosion du littoral, sont identifiées par décret* ». Un décret-liste dont le premier, publié au *Journal Officiel* le 30 avril 2022, comprenait 126 communes et qui, après révisions en 2023, 2024 et 2025, en compte 372 dont Le Grau du Roi. L'inscription des communes ciblées au niveau national reste une démarche volontaire, soumise à délibération et avis favorable en conseil municipal. Une délibération à l'ordre du jour du conseil municipal graulen le 16 juillet, conseil qui s'est donc prononcé favorablement. Sans surprise puisque la Ville s'était déjà proposée pour intégrer le décret-liste lors du Comité État Littoral Mer Occitanie organisé en février dernier.

Les communes intégrées à la stratégie nationale doivent réaliser une carte locale d'exposition au recul du trait de côte à horizon 30 et 100 ans et l'intégrer dans leurs documents d'urbanisme.

À ce titre, la délibération du 16 juillet précise : « *En tant qu'autorité gemapienne (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) et afin d'afficher une cohérence dans les actions de gestion du trait de côte sur le territoire du grand delta du Rhône, les communes de Le Grau du Roi, des Saintes-Maries-de-la-Mer, d'Arles et de Port-Saint-Louis-du-Rhône ont donné mandat au Symadrem (maîtrise d'ouvrage de l'étude) pour la réalisation de cette carte.* »

La petite pêche de loisir à nouveau autorisée

La décision prise en conseil portuaire s'applique depuis le 1er août dernier

En juillet 2024, la région Occitanie, propriétaire et autorité portuaire du port de pêche et la commune du Grau du Roi, gestionnaire du port, avaient décidé suite à plusieurs actes graves subis ces dernières années par les navires de pêche, d'interdire strictement la pêche à la ligne dans le périmètre du port de pêche.

Un an plus tard, le conseil portuaire du 3 juillet 2025 sous la présidence de Katy Guyot, conseillère régionale a été l'occasion d'établir un bilan sur cette interdiction. Plusieurs centaines de contrôles ont été réalisés durant l'année. Si la plupart des contrevenants ont été verbalisés par un simple avertissement, huit récidivistes font aujourd'hui l'objet d'une procédure auprès du tribunal administratif, encourant une amende de 5e catégorie pouvant atteindre 1500 €. Au cours de cette réunion, le maire, a également présenté un travail mené avec l'Association des pêcheurs à la ligne de loisir (AP2L) du Grau du Roi et le comité départemental de la pêche. Les discussions ont permis de faire émerger une solution équilibrée : la réintroduction encadrée de la pêche à la ligne pour les amateurs, assortie d'un renforcement des contrôles pour prévenir les dérives constatées de la part de pêcheurs semi-professionnels agissant en dehors du cadre réglementaire. Grâce à une dérogation au Code des transports, le nouveau règlement particulier de police du port de pêche autorise désormais la pêche à la ligne dans le périmètre administratif du port sous conditions de matériel, de zone et d'horaires, depuis le 1er août dernier.

La pêche à la canne à coup au bouchon (sans moulinet) et au leurre est autorisée sous certaines conditions. La pêche au plomb dite « au fond » est interdite dans le chenal, sur les jetées côté mer rive droite et rive gauche, digues ainsi que sur les épis de 9 heures à 20 heures du 15 juin au 15 septembre. Cette mesure d'assouplissement vise à permettre la pratique familiale de la pêche tout en renforçant les contrôles pour lutter contre les pratiques abusives et illégales. La présidente de la région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée, s'est félicitée de la posture constructive des pêcheurs professionnels du port qui ont voté unanimement en conseil portuaire pour cet assouplissement. Et de conclure : « *Cette décision illustre la volonté commune que nous avons de concilier tradition locale, respect des règles et usage partagé de l'espace portuaire.* »

Plus d'informations et règlement complet https://ville-legrauduroi.fr/les-ports-et-les-ponts/

PCAET : les mobilités vertueuses à l'ordre du jour

Réuni le 26 juin, le comité de suivi a fait le bilan des actions menées et à venir

C'est l'engagement pris par les partenaires en février 2024 lors de l'adoption du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) en Terre de Camargue : programmer un comité de suivi chaque année pour faire un point sur les actions menées, celles à venir et les pistes en cours de réflexion.

La réunion de juin dernier au club-house de Port Camargue a été consacrée aux mobilités vertueuses, un des axes forts du PCAET du territoire. Autre axe fort évoqué en ouverture, la sensibilisation et la mobilisation du public via l'organisation par la communauté de communes Terre de Camargue (CCTC) d'une série de conférences "Rencontres du climat" sur des thématiques choisies à partir des quatre éléments - terre, air, eau, feu - et abordées par des spécialistes, des experts. Aussi a-t-il été question de qualité et ressources en eau, d'agroécologie, de qualité de l'air et d'incendies et prévention.

« *Plus que sensibiliser le public, l'objectif est qu'il s'approprie ces enjeux, il faut éveiller les consciences pour l'adaptation au changement climatique* », confirme Marion Eyssette, cheffe de projet Transition écologique à la CCTC.

« *La planète nous convoque sur le plan du tumulte géopolitique, tout est lié, la surpopulation, la crise climatique… Cela impacte notre société aujourd'hui et demain. Nous devons tous répondre à cette convocation* », insiste le maire.

S'agissant des mobilités, le comité de suivi est revenu sur les actions mises en place dont la navette urbaine du Grau du Roi qui pourrait faire germer l'idée d'un même service à l'échelle interurbaine et territoriale. Une étude lancée au printemps dernier pour identifier des solutions de transports collectifs évoque également le recours à la voie ferrée, un tram-train pour renforcer ce mode de déplacement.

Enfin, une mission est en cours, en partenariat avec la région Occitanie et l'Agence régionale Énergie Climat, pour la mise en place d'un covoiturage adapté sur le territoire.

Des réflexions qui ne deviendront des projets qu'après l'enquête en cours pour connaître les habitudes de déplacement et les besoins futurs des habitants du territoire. Les premiers intéressés.

La navette urbaine tourne à plein régime

Depuis sa mise en service début avril, la fréquentation est au rendez-vous

Initiée dès 2020 pour répondre à un réel besoin de la population de service de transport et mise en place par la communauté de communes Terre de Camargue (CCTC) après transfert de compétence de la région Occitanie, la navette urbaine a pris son service le 2 avril dernier. Pour rappel, cet équipement de 21 places (maximum autorisé par rapport au poids supporté par le pont tournant) est 100% électrique et circule au rythme de trois rotations aller-retour en matinée de Port Camargue au Boucanet en passant par le centre-ville. « *Services publics, commerces, établissements de santé, la navette irrigue tout le territoire du Grau du Roi* », confirme Marion Eyssette, cheffe de projet Transition écologique à la CCTC.

Accessible depuis avril du lundi au vendredi (samedi pendant la période estivale), au tarif de 1 € le pass (soit un aller-retour) après une période de gratuité de deux mois, la navette et surtout sa fréquentation en un peu plus de cinq mois confirment que ce service répond vraiment aux attentes de la population.

Plus de 7 000 voyageurs transportés avec une moyenne de 60 voyageurs par jour, « *c'est un net succès, particulièrement les jours de marché, mardi et jeudi* ». Un premier bilan à six mois de fonctionnement va permettre de procéder à des ajustements et des améliorations pour que la navette soit encore plus adaptée aux besoins mais d'ores et déjà les résultats sont bons. Un signal très positif en matière de déplacements doux.

Informations et horaires sur navette@ville-legrauduroi.fr ou au 04 66 73 94 06

Vélos en libre-service via Fredo

Depuis août dernier, une vingtaine de vélos "musculaires" c'est-à-dire sans assistance électrique sont disponibles en libre-service à Port Camargue grâce à la mise en place d'un partenariat entre la régie autonome et l'entreprise Néocyclo. Une initiative qui accompagne le développement de mobilités douces et les alternatives à la voiture.

« *Et s'inscrit dans la stratégie graulenne de faciliter les déplacements sans émission de gaz à effet de serre à la fois pour les visiteurs et les habitants.* »

Installés aux abords de la capitainerie et sur le quai Lapérouse, les vélos se louent via l'application mobile Fredo, un cadenas connecté et géolocalisé, très simple d'usage. Tarifs : gratuit les 20 premières minutes, 15 € la journée, 125 € l'abonnement mensuel illimité.

Cette mise en service va s'accompagner d'une période d'observation sur un an pour procéder, le cas échéant, à des améliorations avant d'envisager un déploiement sur un territoire plus vaste.

Infos sur www.neocyclo.fr

La taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) en quatre questions

En 2025, Le Grau du Roi détient le taux d'imposition de la taxe foncière sur les propriétés bâties le plus bas de toutes les communes du littoral des Saintes-Maries-de-la-Mer à Collioure

Si vous êtes propriétaire ou usufruitier de bâtiment(s) - à usage de logement ou d'activité -, vous êtes alors concerné par la taxe foncière sur les propriétés bâties. Cette taxe peut également faire l'objet d'exonérations qui s'appliquent selon certaines conditions.

1 - Comment est calculée la taxe foncière sur les propriétés bâties ?

Les services de l'État fixent une valeur locative pour chaque logement qu'ils réévaluent chaque année de l'inflation en général. Cette valeur locative est la « base ». Les communes, quant à elles, votent chaque année un « taux » qui est appliqué à cette base pour donner le montant de la taxe foncière applicable pour la commune.

2 - Au Grau du Roi, quel taux de taxe foncière a voté le conseil municipal en 2025 ?

En 2015, il y a 10 ans, le conseil municipal avait voté une augmentation de 1,1 point de taux de la taxe foncière bâtie, car la commune se trouvait alors dans une situation financière difficile.

Durant les 9 années suivantes, aucune augmentation n'a été votée.

En 2025, le conseil municipal a décidé une baisse de 1,88 point de taux de la TFPB, la situation financière ayant été redressée.

Le taux de la TFPB pour 2025 au Grau du Roi est de 39,11% pour le bloc communal (38,11% pour la part communale et 1% pour la part intercommunale). Entre 2015 et 2025, le taux communal n'a pas augmenté, contrairement à la tendance nationale.

3 - Comment le Grau du Roi se situe-t-il par rapport aux autres communes littorales ?

La comparaison doit être faite avec des communes similaires, c'est-à-dire entre des communes du littoral qui ont des caractéristiques proches aussi bien pour les charges à assumer (entretien des plages, maîtres-nageurs, animations...) que pour les recettes (taxe de séjour, produits de stationnement...). Il faut aussi prendre en considération la partie intercommunale du taux voté, car bien sûr, tout ce que l'intercommunalité prend en charge ne pèse pas sur les finances de la commune. C'est donc l'ensemble du taux, part communale et part intercommunale, qui doit être comparé avec les autres communes, que l'on appelle bloc communal.

Résultat : pour le bloc communal, Le Grau du Roi détient en 2025 le taux d'imposition de la taxe foncière sur les propriétés bâties le plus bas de toutes les communes du littoral allant des Saintes-Maries-de-la-Mer jusqu'à Collioure.

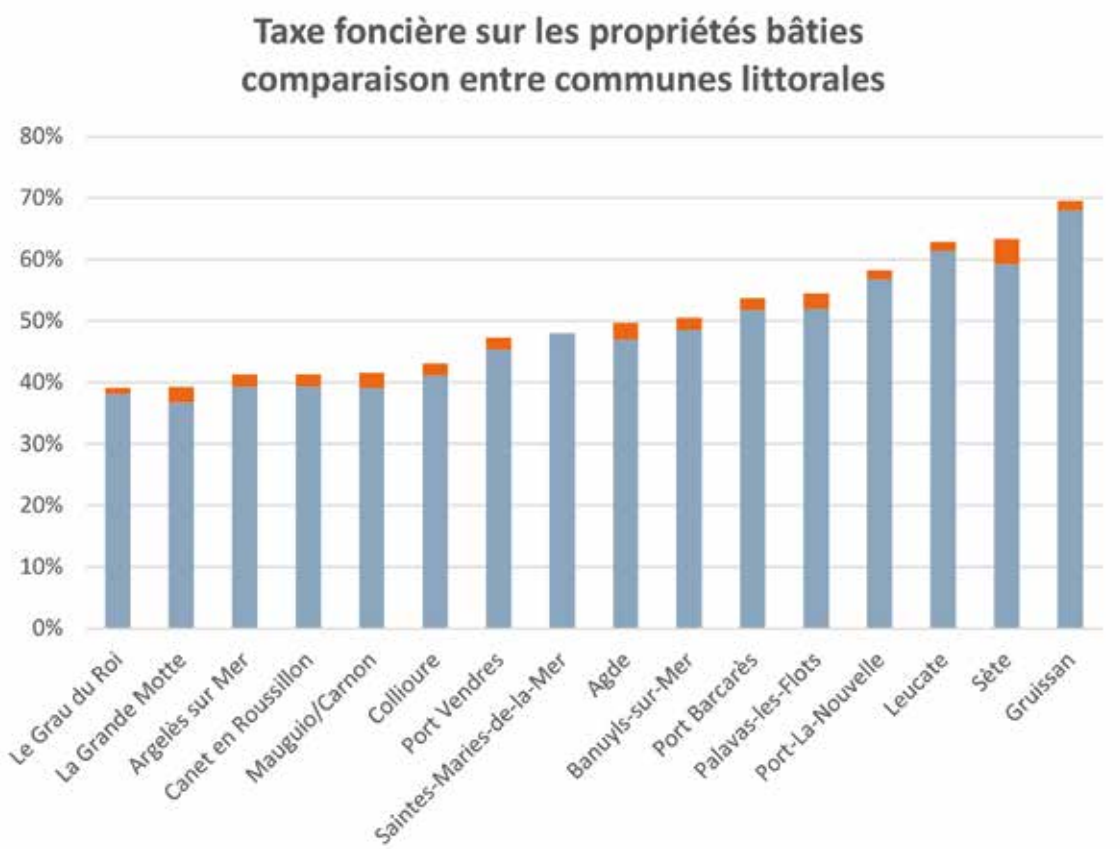

4 - La taxe foncière sur les propriétés bâties

Prenons l'exemple d'une taxe foncière de 1 000 €, la répartition des produits entre l'État, la commune du Grau-du-Roi et l'intercommunalité (communauté de communes Terre de Camargue) est la suivante :

- État : 420 €
- Commune du Grau du Roi : 380 €
- Communauté de communes Terre de Camargue : 200 €.

EXONÉRATION

Le conseil municipal a voté le 17 septembre dernier la mise en place d'une exonération de 3 ans sur la totalité de la part communale de la taxe foncière bâtie sur les logements achevés avant 2015, ayant fait l'objet de travaux éligibles en vue de réaliser des économies d'énergie.

Cette exonération sera applicable sur la taxe foncière dès 2026. Le montant des dépenses supportées par le propriétaire doit être supérieur à 10 000 € en 2025 pour une exonération en 2026, 2027 et 2028 ou de 15 000 € TTC cumulés pour des travaux réalisés en 2023, 2024 et 2025.

La demande d'exonération devra être faite avant le 1er janvier 2026 auprès du service des impôts fonciers et justifier des matériaux, équipements et appareils financés *(art 18 bis de l'annexe IV du Code général des impôts)*.

Pour plus de renseignements, vous devez faire la demande en ligne (impot.gouv) dans votre espace personnel avant le 31 décembre 2025.

L'École des arts Éric-Turquay fête ses 30 ans en grand !

Trente événements pour un anniversaire fêté durant toute l'année scolaire

Au sein de l'équipe des professeurs de musique et de théâtre, l'avis était unanime : les trente ans de l'École des arts Éric-Turquay méritait de voir grand, d'organiser un événement vraiment marquant.

Grand et marquant, cet anniversaire devrait l'être puisqu'il sera décliné tout au long de l'année scolaire au fil de trente rendez-vous, grands rassemblements, représentations plus intimistes et nombreuses surprises qui seront à chaque fois l'occasion de montrer au public toute l'étendue des savoir-faire et de la créativité de l'école municipale des arts Éric-Turquay. Un défi ambitieux qui témoigne aussi de la motivation des professeurs de l'école et d'un goût certain pour la fête… en musique !

Les festivités ont démarré dès le 7 septembre, à l'occasion de la fête du Grau, avec un grand concert de l'orchestre de l'harmonie municipale "La Brise de mer" qui a joué en tandem avec l'orchestre de Bédarieux, l'Harmonie bédaricienne, sur le môle de la rive gauche. Une prestation accompagnée et saluée avec enthousiasme par le public présent.

D'autres événements sont déjà programmés pour lesquels l'école espère un public nombreux : le concert de Noël, mercredi 10 décembre à 19 heures, à l'Espace Jean-Pierre-Cassel, et au printemps, dimanche 5 avril, la Journée des trente ans à laquelle l'équipe convie tous ceux qui ont un lien passé et/ou présent avec l'école et son histoire qu'ils soient anciens élèves ou anciens professeurs de musique ou de théâtre pour un grand moment de retrouvailles, d'émulation par les arts et de fête toujours. Et comme la fête, c'est aussi le partage et que l'École des arts Éric-Turquay est depuis longtemps un repère fort dans la ville, les familles et tous les Graulens sont d'ores et déjà invités !

Un petit aperçu du programme "30 ans, 30 concerts" qui va s'étoffer dans les prochaines semaines. Il sera détaillé et régulièrement actualisé sur la page web de l'École des arts et sur le site de la Ville. Il suffit à ceux qui s'impatientent de rester à l'écoute et surtout… connectés.

Informations et programme sur www.ville-legrauduroi.fr

Un festival du livre de la mer et des océans

Les 11 et 12 octobre, rencontres, expositions et animations à l'Agora

Dès l'ouverture du bâtiment abritant la salle des fêtes et des rencontres l'Agora et la médiathèque intercommunale Ernest-Hemingway, porté conjointement par la Ville et la communauté de communes Terre de Camargue (CCTC), l'ambition était claire : faire de cet équipement un signal fort de culture et de lien social, un lieu de convergence grâce à l'organisation régulière d'animations et d'événements attractifs. Organisé par la Ville et la CCTC via le réseau des médiathèques, en collaboration avec les librairies Catygor, Sauramps, la librairie du Seaquarium Institut marin et les associations locales Lire et faire lire et La Ronde des mots, le festival du livre de la mer et des océans dont l'une des ambitions est de célébrer et renforcer l'identité maritime du Grau du Roi est un rendez-vous fort. Pour cette édition, une quinzaine d'écrivains et illustrateurs, représentants de la littérature de la mer, seront présents dont les auteurs locaux Mario Pimiento, Maryse Lamigeon et Cyril Gérard. À leurs côtés, citons Juliette Garrigue qui a signé un premier roman *Matria*, l'histoire d'une île dirigée par un groupe de femmes, Alexandre Chenet, auteur, avec Renaud Garreta au dessin, de l'album *Jamais renoncer - Le Vendée Globe qui déjoua tous les pronostics* et encore Ingrid Ulrich, sauvée par le stand up paddle et des expéditions au bout du monde qu'elle raconte dans U*ne vie presqu'ordinaire ou l'art de se relever.*

Ces auteurs participeront à des rencontres et pour évoquer des récits inspirés par la mer plus anciens, Philippe Béranger de l'association Les Avocats du Diable animera les rencontres d'auteurs.

Le parrain de cette édition, Laurent Girault-Conti, fils d'Anita Conti, première femme océanographe française et photographe, lira des extraits de l'œuvre de cette écrivaine.

Au programme également, des ateliers d'écriture, une dictée maritime, une exposition photographique "Entre mer et sel" des clubs photo d'Aigues-Mortes et de Cervia, ville côtière italienne.

Les enfants auront leur espace dédié pour des ateliers créatifs, des coloriages et des livres à disposition.

Notons aussi que la médiathèque (1 000 adhérents supplémentaires et 30 ouvrages empruntés par heure depuis son ouverture) accueillera en son sein et proposera un stand de livres "empruntables" le samedi uniquement.

Un premier chapitre à ne pas manquer…

Une saison théâtrale de rêves, de rires et d'émotions

Rendez-vous le 5 octobre pour la soirée de présentation avec MARCUS "Super sympa"

Une saison riche en émotions où s'enchaînent les rires, les larmes et la réflexion, qui ressemble à la vie et permet de s'en évader : voilà les promesses de la saison théâtrale programmée à l'Espace Jean-Pierre Cassel et présentée dimanche 5 octobre à 18 heures. L'occasion de découvrir l'humoriste MARCUS dans son one-man-show *Super sympa*. Ne croyez surtout pas à l'humour à l'eau de rose dont il se targue…

Place ensuite au "Mois du rire" avec *Paillettes*, un réveillon de Noël qui tourne au chaos (samedi 8 novembre à 20h30) ; *20 ans déjà* de Christelle Chollet, l'artiste qui a inventé le one-woman-show musical et humoristique (samedi 15 novembre à 20h30) ; *Drum Brothers* des frères Colle, une performance de jonglerie musicale remplie d'humour signée Clément, Cyril et Stéphane (samedi 22 novembre à 20h30) ; et enfin *Cocorico*, théâtre burlesque où le duo explosif formé par Patrice Thibaud et Philippe Leygnac mêle jeu corporel virtuose, musique espiègle et humour tendre (samedi 29 novembre à 20h30).

Avant la trêve des confiseurs, rendez-vous pour *La grande enquête de Noël,* une comédie familiale drôle et magique (dimanche 14 décembre à 16 heures, entrée gratuite, réservation obligatoire à partir du 1er décembre).

Un concert pour démarrer l'année ou plutôt cent grâce à *The voice's performer* d'Érick Baert, un imitateur unique (samedi 24 janvier à 20h30). Musique et théâtre avec *Le temps d'une triple croche,* le parcours intime des interprètes de musique classique (samedi 7 février à 20h30). On coupe le son pour *Lights*

on Chaplin, comédie dramatique muette en hommage à l'univers de Chaplin (samedi 21 février à 20h30), on écoute la nature avec Le silence des oiseaux, marionnettes et théâtre d'ombres (mercredi 25 février à 16 heures) et on voyage en Provence avec *La femme du boulanger*, fresque mythique (samedi 7 mars à 20h30). Gustave Eiffel en fer et contre tous, c'est l'incroyable histoire d'un génie incompris (samedi 21 mars à 20h30) et dans *Amor à mort*, les histoires d'amour finissent toujours mal mais c'est furieusement drôle (samedi 4 avril à 20h30). *Illusion ou coïncidence*, c'est une expérience interactive avec Léon qui mêle magie, mentalisme et technologie (samedi 18 avril à 20h30). Et on termine en beauté avec *Bab et les chats "oui futur"*, un concert rock interactif familial (mercredi 22 avril à 16 heures) dont le mot d'ordre est : "Lâche tes écrans, viens voir du vivant !". Qu'on peut aussi traduire par "Viens au théâtre !"...

Des moments uniques et précieux à partager

Espace Jean-Pierre-Cassel,
Palais des sports et de la culture,
1, allée Victor-Hugo. Tél. 04 66 51 10 73.
Réservations sur place, par téléphone
et en ligne via www.ville-legrauduroi.fr

Le Grau du Roi fête (encore une fois) la science

Du 4 au 12 octobre, un parcours scientifique sur le thème "Intelligence(s)"

"Intelligence(s)", c'est le thème retenu pour la 34e édition de la Fête de la science, soit une invitation à explorer toutes les formes d'intelligence et repenser ce que signifie être intelligent, au-delà des frontières humaines. À l'heure de l'accélération du développement de l'intelligence artificielle, performante pour les uns, dangereuse pour les autres, cette exploration, portée par un programme graulen toujours étoffé, s'annonce passionnante.

Comme chaque année, la manifestation démarrera par la cérémonie de lancement du parcours scientifique "Le Grau du Roi fête la science" au sein du mini-village de la science - qui se déplace cette année sur le parvis de l'Agora - le 4 octobre de 9h30 à 12h30 (contact et réservation au 04 66 73 45 45). Le programme d'animations y sera dévoilé en présence des représentants de la Ville et de l'ensemble de ses partenaires dont l'université de Nîmes, fidèle soutien de la déclinaison graulenne de la Fête de la science. Zoom sur trois animations qui devraient mettre l'intelligence du public en ébullition…

"Esprits marins : quand l'océan réfléchit. Une mémoire de poisson rouge, vraiment ?", les 4 et 8 octobre de 14 heures à 17 heures au Seaquarium Institut marin, avenue du Palais de la Mer. Une plongée au cœur des intelligences du vivant, sous la surface pour découvrir des animaux marins à l'intelligence souvent sous-estimée ! (contact et réservation au 04 66 51 57 57 et via www.seaquarium.fr)

"Les super pouvoirs de la nature pour lutter contre l'érosion", le 8 octobre de 10 heures à midi au phare de l'Espiguette. Du haut du phare, découvrez la formation de la plus grande plage de Méditerranée, le trait de côte mouvant et l'adaptation des plantes (contact et réservation au 04 48 58 30 01 et via contact@phare-espiguette.fr)

"Les marais pensent-ils ?", le 8 octobre de 10 heures à 12h30 et de 14 heures à 16 heures au centre du Scamandre, avenue de Gallician à Vauvert. Un atelier qui explore l'intelligence des écosystèmes humides et leur capacité d'adaptation face au changement climatique (contact et réservation au 07 57 76 83 52 et via zennag@camarguegardoise.com). L'intelligence de la nature est partout…

Imagi'Mômes s'installe à l'Agora

Du 23 au 29 octobre, des activités et des spectacles à vivre en famille

Nouvelle édition et nouveau lieu pour le festival Imagi'Mômes qui reste en revanche fidèle à son esprit : offrir aux enfants et aux familles une semaine pour s'amuser, créer, s'émerveiller et partager des moments conviviaux. À l'Agora, allée Robert-Badinter, tous les jours, de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures, des espaces ludiques - jeux gonflables, en bois, de construction, de société, d'adresse, pêche aux canards - en accès libre, et des ateliers variés - créatifs, magie, défis, maquillage, yoga, pilates, musique, sensibilisation à l'environnement, dessin… - gratuits sur réservation ; à l'Espace Jean-Pierre-Cassel, allée Victor-Hugo, des spectacles de théâtre, conte, marionnettes, arts du cirque, musique, ciné-concert… programmés à 16 heures. Le premier, tout public à partir de 5 ans, *Granita et le bazar des émotions* de la compagnie Ordinaire Extra qui mêle théâtre, cirque et musique, à l'affiche le jeudi 23 octobre, est gratuit sur réservation (au guichet du théâtre à partir du 13 octobre, sur la billetterie en ligne et au 04 66 51 10 73). Suivront *Le Petit Prince* (théâtre et marionnettes, à partir de 7 ans), *L'avenir, c'était mieux avant !* (théâtre et cirque musical, à partir de 3 ans), *Et si… Au pays des enfants créateurs* (théâtre d'improvisation, à partir de 5 ans), *Zikotempo Recyclown* (théâtre musical, à partir de 3 ans), *Contes et silhouettes* (ciné-concert muet, à partir de 6 ans) et *Kéto ou la recherche du silence* (conte très musical, à partir de 5 ans).

Renseignements au 04 66 51 67 70

Des frissons au Seaquarium

Présent lors du festival Imagi'Mômes où il proposera de nombreuses animations du 23 au 29 octobre, le Seaquarium Institut marin se mettra à l'heure d'Halloween les 30 et 31 octobre.

Spécialement décoré pour l'occasion, le parcours de visite entraînera petits et grands dans un jeu de piste ludique et terrifiant où ils devront résoudre des énigmes sur le monde marin et découvriront en même temps comment chacun peut jouer un rôle dans la préservation des océans. Des frissons et des informations…

Rappelons aussi que durant les vacances de Toussaint, du 20 octobre au 2 novembre, des animations seront proposées dans le parcours de visite tous les après-midis de 14h30 à 16h30. Avec toujours les expositions "Grandeur inestimée" qui met à l'honneur les poissons bleus sur le parvis du Seaquarium et "Ailes de méditerranée" qui dévoile la richesse de l'avifaune méditerranéenne.

Programmation et actualités au 04 66 51 57 67 et sur www.seaquarium.fr

Réunir

Fête du Grau : traditions de mer et de terre au cœur de la liesse

Du Du 5 au 14 septembre avec un Revivre programmé le week-end suivant, la Fête du Grau, attendue chaque année par tous les Graulens, les voisins et amis du territoire et des visiteurs fidèles ou de passage, les a encore une fois tous emportés dans une ambiance joyeuse, conviviale et gourmande. Comme toujours, la conjugaison des traditions maritimes et camarguaises a donné toute sa saveur à l'événement qui a investi de nouveaux lieux autour du chenal maritime, du pont tournant et de la plagette et déplacé le champ de foire du côté des arènes.

Côté terre, les abrivado, encierros, bandido, roussataïo et les courses camarguaises aux arènes dont le Trophée de la mer sur trois jours ont enchanté les aficionados venus en nombre ; côté mer, les défis de joutes languedociennes ont fait le plein de spectateurs. Et tous se sont retrouvés au cœur d'une ville en liesse au fil des animations musicales proposées par les bars et les cafés, les concours de pétanque, le grand défi de ventriglisse, l'apéro-concert avec le groupe Duo entre 2 styles et, le soir venu, les bals variétés partout dans la ville, avenue de Bernis au Boucanet, avenue Maréchal-Juin, avenue de Camargue ou encore quai Colbert avec les groupes Duo Saturne Music, Sensation, Pause Café et Storm 440. Les péquélets ont eu leur journée mercredi 10 septembre avec goûter avec stand de maquillage offert par la buvette éphémère à la plagette.

Pour petits et grands, un seul mot d'ordre : célébrer la passion et la fierté des traditions, le goût du partage et le sens de la fête inscrits de longue date dans l'ADN graulen. Et pour prolonger la fête, le mot d'ordre, que personne n'a eu de difficultés à suivre, était le même au moment du Revivre. Retour des taureaux dès le vendredi à la plagette rive droite pour l'encierro avec la manade Jullian ; tournoi de joutes languedociennes de l'Amicale des sapeurs-pompiers du Gard en partenariat avec La Jeune lance graulenne samedi et rendez-vous taureaux tout au long de l'après-midi avant le bal animé par le groupe La Malaïgue d'Or ; tiercé gagnant taureaux, paëlla et pétanque pour le dimanche de clôture : le Revivre comme la Fête du Grau ont tenu toutes leurs promesses et mis du soleil dans les yeux et surtout dans les cœurs.

L'Agora, une belle vitrine pour les associations

Importante affluence le 30 août pour découvrir la riche offre graulenne

Comme chaque année, la fête des associations est venue offrir une douce transition entre l'été et la rentrée toute proche. Programmée le 30 août, pour la première fois à L'Agora, elle a réuni tous les représentants - et ils sont nombreux - de l'offre associative graulenne. Qu'il s'agisse de sports, de culture, de danse, de traditions, d'éducation, d'amitié, de solidarité, de santé, de bien-être ou encore de nature, toutes les associations étaient présentes et à la disposition du public, venu lui aussi en nombre découvrir, questionner et s'informer. La communauté de communes Terre de Camargue était également présente pour échanger avec le public.

Envie de bouger, de partager, de devenir passeur de traditions, de s'engager au nom de la solidarité ou pour la défense de la protection de l'environnement ?
Il y a forcément au Grau du Roi une association qui répond à ces attentes. Véritables forces vives du territoire, les associations y jouent un rôle essentiel en matière de lien social, de proximité et d'échanges.
« *La vie associative est un élément majeur du vivre ensemble* », les services communaux ont été vivement remerciés pour l'organisation et les présidents et les bénévoles des associations pour leur implication. Cette matinée a encore une fois fait la preuve qu'il existe mille et une façons de s'impliquer dans la vie du territoire.

Un quai d'escale Bernard Martin

Inaugurer un quai à son nom de son vivant au sein de Port Camargue, c'est la reconnaissance qu'a pu vivre Bernard Martin, lors de la fête du port de plaisance le 23 août. Une reconnaissance qui vient souligner l'engagement de Bernard Martin dès les débuts de l'aventure de Port Camargue et de sa création. Engagement professionnel puisqu'il a accompagné les premiers programmes de construction d'immeubles et de marinas dans le cadre de sa carrière bancaire ; engagement personnel puisqu'il s'investit dès sa création dans l'association libre des propriétaires et copropriétaires de Port Camargue 2 (ALPC2), association dont il sera président de 1998 à 2023. Lors de sa prise de parole, Bernard Martin, après avoir évoqué la création de Port Camargue et son rôle au sein de l'ALPC2, a exprimé sa gratitude pour l'honneur qui lui était fait.

Divers ateliers ont eu lieu au “Sana”

Trois artistes répondent dans le cadre de la résidence Mémoires vives, rendez-vous le 5 octobre

La SPL Le Grau du Roi Développement a accueilli trois artistes pendant 8 semaines de résidence de mars à octobre. Le projet s’inscrit dans le cadre de la résidence artistique “Mémoires vives”, en partenariat avec l’association Montpellier 2028-Terres de culture. Les trois lauréates ont mené des travaux de recherche et création qui mêlent art visuel, sculpture, installation, écriture, poésie et graphisme. Les artistes ont déployé leurs projets de territoire avec les habitantes et les habitants à travers des temps de rencontres, d’arpentages et d’ateliers collectifs et participatifs dans le cadre de la reconversion du Sana en tiers-lieu. Elles ont aussi investi différents endroits emblématiques comme les jardins de la Villa Parry, le phare et le camping de l’Espiguette pour proposer des expériences artistiques immersives. Il s’agissait d’explorer à travers l’art, la mémoire et le lien entre paysage et création. Avec *Entre soi et les eaux*, Delphine Tourte paysagiste et écrivaine invite à une exploration sensible du territoire à travers l’arpentage et l’écriture. Lors de ses ateliers, les participants et participantes ont découvert le paysage de l’Espiguette, ses dynamiques naturelles et son évolution, avant de coucher leurs impressions sur papier à l’aide de calligraphie et d’encres naturelles.

Le projet *Nouveau Souffle* d’Élodie Cabos est une cabane perchée imaginée comme un refuge et un poste d’observation du paysage. Construite à partir d’éléments issus du territoire, cette œuvre propose une réinterprétation contemporaine des relations entre nature et habitat. Artiste plasticienne, Myrtille Bouvret interroge la relation entre le corps et l’environnement à travers des sculptures et des performances in situ. Son approche mêle matières naturelles et formes inspirées des éléments pour une expérience immersive et corporelle du paysage sous le titre *Les pulsations de nos territoires*.

Un temps fort de restitution publique de leurs travaux sera organisé le 5 octobre de 10 heures à 17 heures lors de L’événement 25 – Les chemins du vivant. Sophie Léron, présidente de l’association Montpellier 2028, présentera la démarche. Les artistes seront sur place pour des déambulations, visites guidées, installations, accrochage, lecture performée, animations et temps d’échanges.

Rendez-vous donc à l’espace renaturé de l’ancien sanatorium, jusqu’au bas-relief de Bacchus et sur la plage.

Après l'incendie qui a frappé le site, la détermination reste de mise

« *Je suis à la fois dépité et déterminé.* » Au soir de ce 30 août, c'est la désolation lorsque le maire, le docteur Robert Crauste, apprend que le bâtiment du Sana, en cours de rénovation est ravagé par les flammes. « *En mémoire de la vocation sanitaire de notre ville balnéaire, nous avions conservé ce bâtiment patrimonial de l'ancienne administration de l'hôpital. Avec ténacité ce projet a été porté depuis cinq ans pour ce lieu. Il était enfin en train de se réaliser. Les travaux étaient bien avancés, sous la maîtrise d'ouvrage de la SPL 30, pour rénover le bâtiment* », regrette le maire. Le chantier progressait à bonne allure avec une finalisation prévue en mars prochain. Une enquête a été ouverte pour déterminer l'origine du sinistre, évaluer les dégâts et mesurer toutes les conséquences.

Échange, création et partage au cœur du Sana

Une place centrale dans la vie graulenne.

Mais après le choc et la sidération, place à la détermination et au rassemblement autour de ce site hautement symbolique. Car la vocation du projet Sana est d'abord de fédérer. Fédérer les acteurs du territoire et les usagers autour de valeurs : donner la parole aux parties prenantes du territoire, répondre aux enjeux sociaux et environnementaux actuels à l'échelle de la destination, gagner en attractivité et en compétitivité, proposer de nouvelles formes d'accueil à la clientèle touristique... Avec des maîtres-mots : culture, débat, intelligence collective, impulsion d'une dynamique entrepreneuriale.

Chargé d'histoires qui ont marqué plusieurs générations, le Sana occupe une place centrale dans la vie graulenne : secteur de soin, de développement économique et social et surtout de rencontre et de dialogue. Le projet Sana veut aujourd'hui poursuivre pour devenir un tiers-lieu qui accueillera des entreprises liées à l'économie bleue mais aussi des conférences, des artistes ainsi que les forces vives du territoire. On y trouvera un espace de coworking, un petit auditorium ainsi qu'un endroit ouvert à tous, habitants comme visiteurs, où divers univers et activités pourront se côtoyer toute l'année. « *Le Sana est pensé comme un lieu-passerelle où la culture et la science favorisent l'acculturation du grand public aux changements et aux risques climatiques et accompagnent la nécessaire transition et adaptation de nos pratiques* », explique Frédéric Alcacer, directeur du pôle projets à la SPL Le Grau du Roi développement. Déjà ambitieux, le projet ne s'arrête pas là. « *Le Sana est aussi conçu pour accueillir une unité de recherche du CNRS sur l'avenir des océans et des locaux, pour que s'implantent des start-up et des entreprises* », conclut le maire, qui garde espoir de voir vivre le Sana de l'avenir.

Tourisme : les aoûtiens font désormais la belle saison

Une fréquentation stable et des vacanciers dont les habitudes changent

Avant d'évoquer les grandes lignes du bilan touristique estival, revenons d'abord au joli printemps qu'a connu la station balnéaire avec une fréquentation en hausse d'avril en juin, + 8,5 % de fréquentation pour les hôtels et + 11,1% d'excursionnistes (visiteurs à la journée) sur la période. 76% d'entre eux viennent de l'Hérault et les étrangers (24%) viennent dans l'ordre d'importance d'Allemagne, de Suisse et de Belgique. Des chiffres qui confirment un très bon cru qui a - ceci explique sans doute cela - bénéficié d'une météo clémente.

Ce qui n'a pas été le cas cette année du mois de juillet qui a cumulé canicule, vent fort continu et température de l'eau en chute libre. Des conditions météo qui ont incité les touristes présents à préférer l'arrière-pays pour les balades et les visites. Si les chiffres restent stables avec 80% de taux d'occupation sur la station, juillet a été beaucoup plus calme qu'en 2024 avec moins d'excursionnistes (-6%), en dehors du pic enregistré le 14 avec 106 914 personnes présentes sur la journée (touristes, excursionnistes et habitants inclus).

La belle saison, c'est donc en août qu'elle se concentre, même si le taux d'occupation de la station (83,5%) est inférieur à celui enregistré en 2024, exceptionnellement élevé rappelons-le. Un mois toujours très chargé et une concentration de la fréquentation avec 139 720 personnes présentes sur la journée du 15 (touristes, excursionnistes et habitants inclus).

Autre donnée remarquable qui démontre les changements d'habitude des vacanciers : les deux dernières semaines du mois ont enregistré un taux de réservation en hausse de 2,15%.

« *Auparavant, on disait que le gros de la saison, c'était 15 juillet-15 août mais depuis quelques années, c'est vraiment le mois d'août* », confirme Maud Hubidos, directrice de la SPL Le Grau du Roi Développement.

En conclusion, les chiffres de l'été 2025 (seulement -0,8% de fréquentation sur les deux mois) restent stables, la proportion de Français (85%) et d'étrangers (15%) accueillis est la même et cette saison signe un retour à la normale par rapport au caractère exceptionnel de 2024. Le littoral graulen a toujours... la cote.

Le camping de l'Espiguette labellisé Tourisme et Handicap

Après une visite de tous les équipements, Atout France a rendu une décision favorable

C'est en août dernier que le courrier d'Atout France, l'agence de développement touristique de la France, adressé à Maud Hubidos, directrice de la SPL Le Grau du Roi Développement, est arrivé sur son bureau. Un courrier porteur d'une excellente nouvelle : la labellisation officielle Tourisme et Handicap décernée pour cinq ans au camping de l'Espiguette.

Une labellisation qui vient récompenser l'ensemble des aménagements réalisés en faveur de l'accessibilité de tous les publics, l'engagement en faveur du développement d'un accueil adapté - hébergement et loisirs - pour les personnes en situation de handicap et la promotion d'un tourisme durable.

Programmée en février dernier, la visite préalable à l'attribution du label a été réalisée par les représentants de la commission départementale d'action touristique, accompagnés par une personne malvoyante.

« *Tous les équipements ont été passés au crible, confirme Muriel Blaquière de l'office de tourisme. Accueil, logdes, sanitaires, infrastructures de loisirs… Certaines demandes obligatoires n'avaient pas pu être toutes effectuées mais l'engagement est pris.* »

En revanche, la conformité de nombre d'équipements aux exigences du label a pu être vérifiée. Bureau d'accueil du camping équipé pour l'accès de tous les publics avec portes coulissantes, borne auditive, banque adaptée ; huit lodges, d'une capacité d'accueil de 4 à 10 personnes avec place de parking, adaptés aux différentes déficiences, totalement équipés ; neuf emplacements de camping, avec place de parking, dotés d'un sol plus compact ; tous les blocs sanitaires hommes et femmes adaptés aux personnes à mobilité réduite en extérieur et en intérieur ; parc aquatique accessible avec fauteuils de mise à l'eau ; commerces, restaurant, salle de fitness et salle de réunion accessibles ; quatre places de parking dédiées à l'extérieur du camping… Précisons également que les chiens guides d'aveugle sont acceptés sans coût supplémentaire et qu'un fauteuil roulant peut être mis à disposition. À ces équipements et la poursuite de leur amélioration puisque le camping de l'Espiguette, labellisé pour trois types de handicap auditif, mental et moteur, veut y ajouter le handicap visuel, s'ajoute la formation des équipes. « *Chaque année, en lien avec Sandrine Brun, référente tourisme et handicap à la SPL Le Grau du Roi Développement, des actions de sensibilisation sont réalisées auprès du personnel : agents d'accueil, agents de ménage, services techniques* », confirme Muriel Blaquière.

La dimension humaine de l'accessibilité pour tous et du tourisme durable.

Photo Christelle Labrande

Travaux : deux axes majeurs de la transformation de la cité réalisés

L'Espace Jean-Pierre-Cassel se refait une beauté

Avant le lever de rideau qui démarrera avec la soirée de présentation de la saison théâtrale dimanche 5 octobre à 18 heures, l'Espace Jean-Pierre-Cassel - inauguré le 14 avril 1994 et baptisé Jean-Pierre Cassel en l'honneur de l'artiste trois ans plus tard - a bénéficié ces dernières semaines d'une opération de rénovation à vocation d'embellissement et de sécurité. Ainsi, la reprise de la façade sud-ouest du bâtiment et les travaux d'étanchéité du toit-terrasse ont été effectués. L'enseigne de la façade reprise a également été changée et dotée d'un éclairage déporté. Grâce à ces travaux qui s'inscrivent dans l'ambition globale de la Ville de valorisation et d'embellissement, l'Espace Jean-Pierre-Cassel qui a fêté ses trente ans l'année dernière est prêt pour une nouvelle… entrée en scène !

L'avenue Simone-Veil, connexion entre la ville historique et la gare

L'avenue Simone-Veil est un élément fort de la connexion entre la ville historique et la gare qui devient une porte d'entrée voulue dans le projet d'écoquartier méditerranéen.

Les aménagements de surface pour rejoindre, dans le prolongement de l'Agora et la médiathèque Ernest-Hemingway, un parc urbain avec un espace de jeux devant l'entrée de l'école primaire ont été livrés fin juin. L'été a été consacré à la fabrication des barrières et portails abrivado-bandido correspondant à la nouvelle configuration de l'avenue et du quai Colbert avant la Fête du Grau. Le début de la tranche de travaux parvis de la gare-liaison allée Badinter est programmé en octobre pour une livraison en fin d'année, date où les dernières interventions concerneront la végétalisation et l'installation d'équipements de voirie. Quant aux chevaux du sculpteur Ben K, ils ont été restaurés sur place avant le déplacement de l'œuvre.

L'allée Robert-Badinter, ligne directe jusqu'à l'avenue de Dossenheim

Inclus, au même titre que celui de l'avenue Simone-Veil, dans le projet d'écoquartier méditerranéen, l'aménagement de l'allée de la gare - devenue allée Robert-Badinter depuis son inauguration le 2 juillet dernier - est lui aussi emblématique de l'ambition globale d'embellissement et de la valorisation de la Ville avec une attention particulière à la thématique environnementale. Une attention saluée lors du 9e Salon des communes et intercommunalités du Gard en mai dernier à Alès puisque la Ville a reçu le prix des Victoires de l'investissement local dans la catégorie voirie et aménagement de l'espace public pour la création du parc urbain, « *un exemple d'écologie concrète* ». Allant de la gare jusqu'à l'avenue Dossenheim, l'allée Robert-Badinter, en cours de finalisation, permettra à terme la jonction cyclable et piétonne avec l'avenue Simone-Veil.

Le parvis de l'église "rebaptisé" Paul Anvesio

Ordonné prêtre en octobre 1949 à Nîmes où il sera vicaire de l'église Saint-Paul pendant dix-huit ans, Paul Anvesio fut nommé prêtre du Grau du Roi en juin 1967, paroisse où il exerça son sacerdoce jusqu'au bout. Devenu le "père" historique de la ville, aumônier du centre médical à partir de 1984, il confiait volontiers que lui et sa mère y avaient vécu leurs plus belles années. Très proche des fidèles, il avait noué avec eux un lien si fort qu'à la fin de sa vie, quand il ne pouvait plus se déplacer, ce sont eux qui se rendaient chez lui pour qu'il célèbre la messe à domicile. Un rituel qui dura des années. Le père Anvesio s'est éteint le 8 janvier 2023 mais sa mémoire et l'affection des Graulens sont restées vives.
Un attachement qui explique la décision de donner son nom au parvis de l'église Saint-Pierre. La cérémonie et le dévoilement de la plaque ont eu lieu le 23 juillet dernier en présence de nombreux Graulens.

La maison médicale de garde répond aux attentes du territoire

Près de 1 700 patients ont été accueillis depuis l'ouverture fin avril

Née de la volonté de la Ville de favoriser toute l'année la permanence et l'accès aux soins des Graulens et des habitants du territoire, en collaboration avec l'Agence régionale de santé Occitanie, la communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) Occitanie Méditerranée, le Conseil national de l'Ordre des médecins et l'Assurance maladie, la maison médicale de garde a ouvert ses portes fin avril aux Villégiales Espace Med sur l'avenue Dossenheim.

Ouverte les samedis de 12 heures à 20 heures et les dimanches et jours fériés de 8 heures à 20 heures, la structure fonctionne grâce à la mobilisation des professionnels de santé, des médecins qui se relaient pour assurer les gardes de médecine générale. Fièvre, douleurs, symptômes inquiétants… les patients - qui ont la possibilité d'être régulés par le centre 15 - peuvent bénéficier d'un avis médical et d'une consultation sur place.

Et depuis la mise en fonctionnement de la structure, ils ont été nombreux à le faire. Ainsi au 4 septembre, le nombre de patients reçus s'élevait à 1 676 pour 33 gardes effectuées, soit une cinquantaine par jour. Un chiffre qui confirme si besoin était le bien-fondé de l'ouverture de cette maison médicale de garde dans la cité graulenne.

Cette maison médicale de garde dont la création a été prise en charge par la Ville permet aux médecins volontaires de prendre des gardes sur ces créneaux spécifiques et d'apporter une réponse territoriale s'adressant à un bassin de population qui dispose ainsi d'un accès optimisé aux soins.

En outre, la Ville espère que la maison médicale de garde - « *une avancée confirmée en matière d'accès aux soins* » - enclenchera une dynamique positive « *avec l'arrivée de médecins qui décideront de s'installer au Grau du Roi et à Port Camargue.* »

L'accès aux soins - comme leur permanence - constitue un indicateur fort de la qualité de vie d'un territoire.

La rénovation des aires de jeux se poursuit

La deuxième tranche a été terminée au début de l'été

Les premiers travaux avaient été engagés fin 2024. « *Avec un plan sur trois ans dont l'objectif, outre la mise en conformité et la sécurité, est de favoriser l'accessibilité et l'inclusivité pour tous les enfants.* »

Une première livraison en février dernier avait concerné les aires de jeux de l'avenue de Bernis au Boucanet et celle du plateau sportif.

La deuxième tranche avait trait aux aires de jeux des HLM du Repausset, des Salins au Boucanet ainsi que celle du Trident à Port Camargue. Ces réfections sont terminées et ont été livrées, comme le prévoyait le calendrier, fin juin. Les travaux ont consisté à l'intégration d'équipements adaptés aux besoins des enfants en situation de handicap.

Ces aires de jeux ont été dotées d'éléments ludiques favorisant l'interaction, la créativité et la kinesthésie. Des surfaces de sols sécurisées et des parcours adaptés ont été mis en place pour assurer la sérénité tout en stimulant l'autonomie des jeunes utilisateurs ; chaque aire a été dotée d'un cheminement PMR pour accéder aux jeux.

Car les aires de jeux sont bien plus que de simples espaces de divertissement : elles constituent aussi des environnements d'apprentissage cruciaux pour les enfants de 2 à 12 ans.

Toujours pour répondre aux normes d'accessibilité a été engagé le remplacement de la totalité des portillons d'accès ainsi que l'uniformisation de l'ensemble des panneaux réglementaires.

« *Cet investissement est le reflet de l'engagement envers une société inclusive où chaque enfant, indépendamment de ses capacités, peut jouer et s'épanouir. Le jeu est un droit fondamental pour tous les enfants* » déclare Gilles Loussert.

En investissant dans ces infrastructures accessibles, le cadre de vie des habitants s'améliore en même temps que la population est sensibilisée quant à l'importance de l'inclusion dans tous les aspects de la vie quotidienne et dès le plus jeune âge.

État civil

Carnet blanc
du 23 mai au 26 août 2025

Didier POUZIER et Véronique GUYOT
Alvin DUTHEIL et Elisa VIGNE
Joseph TRAPANI et Marie-José LAURENT
Nenad ARSENIN et Nathalie GIBERT
Nirina RANDRIANARIVO-CHUQUET et Zo Faniry RAZAFIMANANTSOA
Sofiane KACI et Sarah KELLA
Clément ROBERT et Ambre ROUSSELY
Mickaël AMADO et Mélina BENYAHIA
Frédéric PETER et Céline THEAUDE
Henri SATORI et Sabrina KOHLER
Raymond MARTINEZ et Marianne PONS
Clément LECERTISSEUR et Mélissa VION
Menoua MERJANYAN et Angélique CHOL

Vu les dispositions de l'article 9, 1er alinéa, du Code civil, « Chacun a droit au respect de sa vie privée », la publication des naissances et des mariages dans le bulletin municipal est soumise au consentement préalable écrit des familles. Le nombre de publications se limite donc aux autorisations reçues.

Carnet rose
du 23 mai au 26 août 2025

BENLALOUI Sinnay
BOURABA Alma
BUISSON Léandro
CAPPELOT BENYOUNES Naïl
DESHONS Ayden
DUFFAUD Malya
ESTEVE MASIDI Esaïe
FRICON FABRE Rafael
LOUMY Mylan
PROTIN KARA Théa
ROBERT Alizé
SAID Qasim
SAUVEGRAIN Pierre

Carnet de deuil
du 20 mai 2025 au 21 août 2025

JOUANISSON Elvire née ANTOLINI *29 août 1935 / 21 mai 2025*
AUBERNON Daniel *03 février 1945 / 21 mai 2025*
CANNAUD Denys *14 mars 1939 / 23 mai 2025*
HENNI Dalila *06 mai 1953 / 20 mai 2025*
DJALLEL Jean-Pierre *06 janvier 1962 / 28 mai 2025*
MEISTERHANS Juanita née LESIEUR *01 octobre 1948 / 30 mai 2025*
RAMPON Marcel *18 juillet 1950 / 05 juin 2025*
MARCO Monique née RUCH *21 avril 1930 / 10 juin 2025*
DUFFAUD Marthe dite « Olga » née GARINI *06 janvier 1927 / 19 juin 2025*
VISIN Patricia *21 décembre 1960 / 19 juin 2025*
FEZ Simone née PETIT *05 novembre 1950 / 23 juin 2025*
GUISEPPI Paul *19 juillet 1937 / 26 juin 2025*
DOUMERGUE Marie née MORENO *24 juillet 1945 / 29 juin 2025*
PALICKA Joseph *31 mai 1952 / 21 juin 2025*
RANCE Jean *21 décembre 1932 / 27 juin 2025*
FONTAINE Jean-Louis *06 décembre 1963 / 30 juin 2025*
BOURGUET Claude *27 décembre 1934 / 04 juillet 2025*
RODRIGUEZ Max *28 juillet 1952 / 02 juillet 2025*
BOUDON Jeannine née PELLEGRIN *14 juillet 1926 / 05 juillet 2025*
BOUCHAOUR- -TANGUY Yanis *26 octobre 2006 / 07 juillet 2025*
BOUSQUET Renée née GRANIER *31 octobre 1923 / 14 juillet 2025*
FIGUIÈRE Jean-Pierre *04 juillet 1953 / 03 juillet 2025*
GOUPIL Pascale *10 juin 1959 / 11 juillet 2025*
HUC Françoise née FALQ *12 novembre 1938 / 18 juillet 2025*
GILLY Jean *22 juin 1957 / 10 juillet 2025*
TORRES Jean *30 septembre 1935 / 14 juillet 2025*
BERNAMONT Michel *07 avril 1945 / 21 juillet 2025*
QUINTIN René *02 janvier 1941 / 28 juillet 2025*
LECLERCQ Odette *19 septembre 1930 / 19 juillet 2025*
DIMPRE Fernande née FLAHAUT *05 juin 1938 / 24 juillet 2025*
GLUNTZ Jean-Paul *22 mars 1933 / 24 juillet 2025*
ABDELKADER Jeannine née MALABAVE *21 février 1933 / 31 juillet 2025*
THERMOZ Claudine *31 décembre 1948 / 1er août 2025*
PALANDRI Ada née AGI *16 novembre 1930 / 31 juillet 2025*
ROGGE Fabielle *1er avril 1956 / 09 août 2025*
VILLAESCUSA Salvador *20 juillet 1949 / 05 août 2025*
WAZNER Monique née MALMAZET *11 juillet 1934 / 02 août 2025*
GOEPFERT Joseph *16 février 1939 / 10 août 2025*
SAOÛT Patrick *26 janvier 1955 / 16 août 2025*
MAAMOUCHE El Houssaïne *1er janvier 1937 / 17 août 2025*
MOLLET Gilles *26 septembre 1968 / 19 août 2025*
GROS Maryse *26 juin 1930 / 21 août 2025*
BATAILLE Monique née MORELLE *11 novembre 1926 / 21 août 2025*
GROUSSET Liliane née AVÉROUS *19 octobre 1941 / 19 août 2025*
MARTINEZ Josette née ABRIC *20 décembre 1931 / 16 août 2025*
DERROUCHE Daniel *25 septembre 1950 / 18 août 2025*
LYONNE Françoise née COLIN *09 octobre 1961 / 18 août 2025*

Disparition de Maryse Gros, la « grande dame de la mer »

Ses obsèques ont eu lieu le 28 août en l'église Saint-Pierre

« *Grande dame de la mer* », c'est par ces mots qu'en novembre 2012, lors de la cérémonie organisée à la Villa Parry pour la remise des insignes d'officier de l'ordre du Mérite maritime à Maryse Gros par Pierre-Yves Andrieu, alors directeur interrégional de la mer Méditerranée, que ce dernier la présenta. Il faut dire que l'histoire passionnée de Maryse Gros et de la mer a démarré très tôt. Née le 26 juin 1930, au 22 de la rue de l'Ancienne-Poste, de l'union de Julien Gros et Marie-Rose Henri, tous deux Graulens "pure souche", Maryse, comme sa sœur Henriette, sera vite embarquée en mer. D'abord pour la pêche puis pour les promenades en mer avec son père aux commandes.

Inscrite maritime le 7 juillet 1954, Maryse Gros sera la première femme à décrocher le diplôme de capacité à conduire les bateaux à moteur pour la marine marchande le 20 juillet 1966. Patron pêcheur solide et respecté, elle développe aussi les promenades en mer à bord du *Providence* dont son neveu Pierre-Henri Pelissier-Gros a aujourd'hui pris la barre. « *Ma tante était très forte en affaires, c'était inné chez elle et elle ne remettait jamais à demain ce qu'elle pouvait faire le jour-même,* confirme-t-il. *Elle était très serviable, très investie mais elle était aussi très têtue et avait du mal à changer d'avis. Il faut dire qu'elle avait souvent raison...* »

Cet investissement, Denis-Pierre Gozioso, président de l'Amicale des marins et des marins anciens combattants du Grau du Roi au sein de laquelle Maryse Gros fut porte-drapeau pendant près de vingt ans, en témoigne volontiers. « *C'était une femme passionnée par la mer, par son job et totalement investie dans ce qu'elle faisait. Quand elle était sur un "chantier", elle était là à 100%* », déclare-t-il. Comme elle le fut dès la naissance de l'association du Défi graulen, créée pour l'accueil du Défi des ports de pêche au Grau du Roi avec une première édition en 1995.

Cette passion pour la mer et cet engagement sans faille, nombre de distinctions décernées à Maryse Gros en rendent compte aussi. Parmi lesquelles la médaille d'honneur de la Marine marchande en 1988, la médaille d'or du Dévouement français en 2003, la médaille d'honneur des porte-drapeaux en 2007, décernée sur proposition de le Fédération des amicales de marins et marins anciens combattants. Elle fut également membre du Conseil des Sages où elle mettait toute son expertise au service de la cité.

À la fin de sa vie Maryse Gros vivait toujours rue de l'Ancienne-Poste, à seulement dix numéros de la maison qui l'avait vue naître. La disparition, à 95 ans, de cette figure graulenne laisse un grand vide.

CROQ'N'DOG

ALIMENTATION & ACCESSOIRES POUR ANIMAUX

CARTE DE FIDÉLITÉ

Hills SCIENCE PLAN
Nature's Variety
ADVANCE
ROYAL CANIN
PRO PLAN

du Lundi au Samedi
06 30 76 57 77
52, rue des Marchands
AIGUES-MORTES

du Mardi au Samedi
04 11 95 06 78
488 avenue de Melgueil
LA GRANDE MOTTE

croqndog@gmail.com

Professionnels & Particuliers

OUVERT
du Lundi au Vendredi
7h30 • 12h - 14h • 18h

ALS
LOCATIONS • MATERIELS

VENTE & SERVICE APRÈS VENTE
BTP - MOTOCULTURE
FLEXIBLES HYDRAULIQUES
Huiles - Filtres - Gaz

Ne cherchez plus nous avons le matériel qu'il vous faut...

Makita STIHL kränzle ECHO

T. 04 66 53 68 89
contact@alslocations.com
52, rue des Marchands - AIGUES-MORTES

www.alslocations.com

SAV NOTRE ATELIER ASSURE L'ENTRETIEN ET LA RÉPARATION DE VOTRE MATÉRIEL

SUPER U
les nouveaux commerçants
PORT DE PÊCHE
Tel: 04.66.53.03.80
U DRIVE
Ouvert du lundi au samedi 8h30-20h00
Dimanche 8h30-12h30

AKOYA | Le-Grau-du-Roi

LANCEMENT COMMERCIAL
La 1ère réalisation de l'éco-quartier des pins

Du **STUDIO** au **6 PIÈCES** dès **122.500€***
Belles terrasses - parkings sécurisés

04 99 57 00 33 | Plus d'infos sur **AKOYA.IMMO**

** Sur la base du lot G104, studio de 24m² vendu en accession à la propriété sous conditions d'éligibilité aux critères abordables. Voir conditions en espace de vente. Dans la limite des stocks disponibles.*

Parole d'opposition

Dernière rentrée du mandat, vivement les élections !
À quelques mois des élections municipales de mars 2026, le Groupe de Réflexion pour l'Avenir et l'Unité dresse un constat accablant : la municipalité actuelle a échoué à faire du Grau-du-Roi une station attractive toute l'année. L'été 2025 en est la preuve criante. Pendant que d'autres villes littorales dynamisaient leur économie locale et préservaient leur cadre de vie, notre commune a subi une saison touristique en demi-teinte, marquée par un manque criant d'animation, une gestion hasardeuse des flux, et une absence totale de vision pour l'avenir.
La saison touristique qui s'achève restera dans les mémoires comme celle des occasions manquées. Malgré un potentiel exceptionnel – plages, ports, patrimoine naturel –, la municipalité n'a su ni attirer les visiteurs, ni fidéliser les estivants. Les commerçants en témoignent : fréquentation en baisse, animations inexistantes ou mal organisées, et une communication désastreuse. Où sont les événements phares capables de rayonner au-delà de notre commune ?
Coté rentrée scolaire, nous ne pouvons pas nous satisfaire des conditions dans lesquelles les enfants des grandes sections de maternelle sont rentrés. En effet, ils vont investir de façon provisoire des classes, en raison du manque d'anticipation de la municipalité. Notons que leur espace de cours ne dispose d'aucun jeu digne de ce nom ! Les familles et leurs enfants sont délaissés !
La récente "concertation" sur le projet de Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) en centre-ville est un exemple édifiant du mépris de la municipalité pour la démocratie. Organiser une exposition à la médiathèque, en plein cœur de l'été, relève soit d'une incompréhension totale des réalités locales, soit d'une volonté délibérée de limiter la participation. Preuve en est : la consultation a dû être prolongée, faute de contributions suffisantes.
Notre position est claire : ce projet, tel qu'envisagé, est une aberration. Il sacrifierait un espace naturel rare au profit d'un urbanisme démesuré, sans garantie pour les habitants.
D'ici les élections, nos élus continuent à travailler et faire entendre des voix alternatives, comme notre proposition de réduction de la fiscalité locale pour TOUS les contribuables qui réaliseront des travaux de rénovation énergétique dans leurs logements.
Le Grau-du-Roi est à un carrefour. Nous pouvons continuer sur la voie de l'improvisation, de l'opacité et du béton, ou choisir la voie de l'intelligence collective, de la préservation de notre cadre de vie, et d'une économie touristique pérenne.
Contactez nous : contact@legrau.fr

Charly CRESPE, conseiller municipal

Le Groupe de Réflexion
pour l'Avenir et l'Unité
et ses élus C. CRESPE, C. PIMIENTO,
M. SCOLLO-OGIER, J-P. FILHOL, D. GRANON.

Depuis le 1er septembre les espaces de commentaires de la mairie sont temporairement désactivés.
Contrairement à ce que veut laisser penser monsieur le maire, le code électoral interdit l'emploi des moyens municipaux comme outils de campagne. Pourquoi alors supprimer les commentaires des habitants ?
Plus que jamais l'expression démocratique est importante, elle ne saurait être le seul fait de Monsieur Crauste qui conserve sa visibilité institutionnelle, alors que les Graulens sont réduits au silence.
Les moyens publics appartiennent à tous, la démocratie n'est pas un monologue officiel mais un dialogue ouvert. C'est en écoutant chacun que nos décisions prépareront un avenir vraiment partagé.

Alain GUY conseiller municipal
legraucitoyen@gmail.com

Bon à savoir

Clos des Sagnes : des villas en accession à la propriété

La commercialisation du Clos des Sagnes, nouvelle étape pour le lotissement Les Orchidées au Boucanet, a débuté depuis le début de l'année. Il s'agit d'un programme de 15 villas, dont 5 T4 de 87 m² en moyenne avec jardin restent encore disponibles. Elles sont vendues par le bailleur Un toit pour tous via le dispositif bail réel solidaire (BRS) qui dissocie le foncier du bâti. Le BRS offre la possibilité à un plus grand nombre de ménages de devenir propriétaires de leur résidence principale avec des prix d'achat nettement plus accessibles tout en garantissant la pérennité du dispositif dans le temps. Prix de 255 000 € à 275 000 €. Redevance BRS : 122 € par mois en moyenne

L'agenda des médiathèques est là

Comme chaque année, le réseau des médiathèques propose sur tout le territoire un programme d'animations gratuites. Le public retrouvera les rendez-vous réguliers tels que racontines, l'heure du conte, les soirées jeux, les ateliers d'écriture, les cafés de l'actualité, le club des lecteurs... mais aussi des spectacles, des expositions, des conférences... Au chapitre des temps forts qui rythmeront ce semestre, il faut noter : le temps des bébés, le festival du livre de la mer et des océans, la Fête de la science, Halloween et Noël dans les médiathèques. Nouveauté : le programme des animations de l'environnement est encarté dans l'agenda des médiathèques. Un seul livret pour l'ensemble des animations. De quoi terminer l'année en beauté. Renseignements au 06 70 18 41 63.

Plan communal de sauvegarde : inscrivez-vous

Le plan communal de sauvegarde (PCS) est l'outil opérationnel réalisé sous la responsabilité du maire. Il planifie les actions des opérateurs communaux de la gestion du risque. Le citoyen reste l'acteur central des dispositifs d'urgence. Être rapidement informé, c'est faciliter l'action des secours et contribuer à la réduction des conséquences des crises. La commune a mis en place un système d'alerte automatisé de la population qui prévient les citoyens inscrits par SMS et/ou appel téléphonique.
Pour cela, il faut se rendre sur le module d'inscription sur le site de la Ville : www.ville-legrauduroi.fr rubrique « être alerté », en bas à droite de la page d'accueil. Le système requiert vos prénom, nom et numéro(s) de portable ou téléphone fixe. Les coordonnées renseignées servent à ce seul usage.

Rencontre inter CMJ

Fin juin, une rencontre inter CMJ a réuni des jeunes d'Aigues-Mortes et du Grau du Roi. Diverses activités enrichissantes ont été proposées pendant toute la journée. Le matin les jeunes ont visité le phare et écouté attentivement les explications sur son rôle à travers l'histoire. Un atelier découverte de la faune et de la flore du site a suivi. L'après-midi grâce à la présence de Régis Vianet, vice-président à la communauté de communes Terre de Camargue, et de Marion Eyssette, chargée de mission les jeunes, ont pu s'informer sur le Plan climat air énergie territorial et s'immerger dans des problématiques qui les concerneront durant plusieurs décennies.

Enquête publique sur la qualité de l'air

Afin de tendre vers les nouveaux objectifs fixés par l'Organisation mondiale de la santé et l'Union européenne à l'horizon 2030, le Plan de protection de l'atmosphère (PPA) de l'aire urbaine de Nîmes fait l'objet d'une révision. Le projet de nouveau PPA est désormais soumis à enquête publique du 16 septembre au 17 octobre 2025. La communauté de communes Terre de Camargue met à disposition du public au 13, rue du Port à Aigues-Mortes le dossier d'enquête et un registre papier accessibles. Le mardi 14 octobre de 14 heures à 17 heures, le commissaire enquêteur sera présent. Le dossier complet est aussi consultable en ligne sur le site de la DREAL Occitanie : https://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/ppa-en-revision-de-l-aireurbaine-de-nimes-enquete-a26800.html

Vous pouvez également contribuer sur le site internet dédié à l'enquête : https://www.democratie-active.fr/ppanimes/

Déchets : nouveaux jours et horaires

Depuis le 1er septembre dernier, les jours et horaires d'ouverture des déchèteries, des points propres et de la plateforme à végétaux évoluent. Les plannings ont été harmonisés sur l'ensemble des structures pour une amplitude horaire de 35 heures hebdomadaires réparties sur 5 jours, du lundi au samedi. L'ouverture des samedis après-midi dans les 3 communes était une demande exprimée par les usagers. Les plannings des points propres ont également été harmonisés. Ils accueillent les professionnels des zones concernées, du mardi au vendredi, le matin à Port Camargue et l'après-midi au port de pêche, et tous les samedis matin sur les deux sites. La plateforme à végétaux de l'Espiguette maintient les mêmes jours d'ouverture, du lundi au vendredi.

Renseignement :
environnement@terredecamargue.fr et 0 800 004 227

« Le temps des bébés » avec les médiathèques

Pour la 4e année consécutive, les médiathèques intercommunales consacrent un temps fort à la petite enfance avec « Le temps des bébés ».

Du 20 au 27 septembre, expositions, spectacles, ateliers et rendez-vous inédits rythmeront cette semaine dédiée aux tout-petits et à leurs familles. Cette nouvelle édition s'articule autour d'un fil rouge : le tissu comme support de lecture et de médiation. Matière vivante et sensorielle, le tissu devient ici complice des histoires et prétexte à lire autrement : chanter, raconter, manipuler pour partager des récits avec les plus jeunes. Au-delà de la découverte artistique, ce temps fort rappelle que la lecture est un levier essentiel de l'éveil, du langage et du plaisir partagé dès la petite enfance. Entrée libre sur inscription. Renseignements et inscriptions : 04 66 53 68 16 (médiathèque intercommunale André-Chamson).

Un soutien pour la résidence d'artiste au port de pêche

Le comité de sélection pour les fonds européens « pêche et aquaculture » Vidourle Camargue s'est réuni pour la quatrième fois le 2 juillet dernier dans le cadre de la programmation 2023-2027. Ce comité, présidé par Pierre Martinez, s'est tenu en mairie du Grau-du-Roi en présence du docteur Robert Crauste. Les membres ont sélectionné trois projets pour attribution des fonds européens Fonds Européen des Affaires Maritimes de la Pêche et de l'Aquaculture (FEAMPA) et cofinancement national (dont Région Occitanie), pour un montant total d'aides de 210 194,40 €. Parmi eux, la résidence d'artiste au port de pêche du Grau-du-Roi portée par la commune a été retenue. L'ensemble des projets ont été reçus favorablement par le comité de sélection Vidourle Camargue. Contact : Ludivine JOUVE, animatrice DLAL FEAMPA : l.jouve@petr-vidourlecamargue.fr – 04 34 14 80 01.

Agenda

Retrouvez toutes les dates et détails de l'agenda sur le site internet de la ville www.ville-legrauduroi.fr

16 octobre

DEUX ARTISTES INVESTISSENT LA VILLA PARRY

Marielle Izern, peintre et sculptrice, conçoit son travail comme une invitation au voyage. Sa sensibilité envers la matière l'amène à fusionner papiers, dessins et peintures. L'exotisme de ses œuvres se manifeste aussi dans ses sculptures : ses TOT'AIMES dressent des silhouettes élancées, évoquant un Sud mythique, aux côtés de figures animalières en résonance avec l'Afrique de son enfance. Corinne Jeanjean livre une part d'elle-même à travers la sculpture. Elle s'approprie la terre en créant des formes aux lignes souples, fermes et sensuelles, inspirées par le mouvement et l'attitude, dans une recherche d'élégance, d'harmonie et d'équilibre. Du mardi au samedi de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures.

21 octobre

L'OFFICE PASSE À TABLE

Envie d'un moment gourmand, convivial et authentique ? Rendez-vous dans les jardins de la Villa Parry, rue du Sémaphore. Un chef local vous dévoilera les secrets d'une recette savoureuse à base de produits frais de la mer. Au menu, dégustation, astuces de cuisine, savoir-faire et anecdotes locales pour tous les goûts !
Sur inscription auprès de l'office de tourisme, tél. 04 66 51 67 70

8 octobre

SPORTEZ-VOUS BIEN HORS-SAISON

Redémarrage de la version hors saison du dispositif Sportez-vous bien programmée jusqu'au 30 mai. Rendez-vous à 8h45 au Palais des sports et de la culture, allée Victor-Hugo, pour une randonnée découverte encadrée à destination des adultes et des seniors. Une combinaison parfaite entre activité physique, découverte du patrimoine et nature proposée tous les mercredis hors vacances et jours fériés.
Informations au 06 95 40 26 40

18 octobre

LA MAISON (DU PHARE) HANTÉE

Une expérience et un défi à vivre en famille pendant les vacances de la Toussaint du 18 octobre au 1er novembre. Une visite accompagnée et commentée pour découvrir la Maison du phare, espace ludique et interactif dédié au phare et au monde de la pêche, avant qu'elle ne devienne le théâtre d'étranges phénomènes…
Les enfants parviendront-ils à braver les mystères de la Maison (du phare) hantée ?
Pour le savoir, rendez-vous à l'office de tourisme. Tarif : 4 €. Renseignements au 04 66 51 67 70

29 octobre

JOURNÉE HALLOWEEN À LA MÉDIATHÈQUE

Citrouilles et toiles d'araignée… La médiathèque Ernest-Hemingway se pare aux couleurs d'Halloween pour une journée à vivre en famille proposée par la communauté de communes Terre de Camargue.
Au programme dès 10 heures, une heure du conte spécial Halloween, un atelier maquillage à 11 heures et des jeux de société de 16 heures à 18 heures.
Renseignements au 04 66 53 04 63 et sur https://www.terredecamargue.fr

8 novembre

MOIS DU RIRE : "PAILLETTES" EN OUVERTURE

Quand Fred, fraîchement divorcé, débarque chez son ami Hugo pour éviter de se retrouver seul le soir de Noël, il ne s'attend pas à la tournure que va prendre le réveillon. Malentendus, tensions et vérités cachées… la soirée vire au chaos. Un cocktail d'humour et de gravité pour un réveillon pas comme les autres à ne pas manquer. À l'Espace Jean-Pierre-Cassel, allée Victor-Hugo. Tout public à partir de 12 ans, tarifs : 20 €, 16 € et 10 €. Informations au 04 66 51 10 73

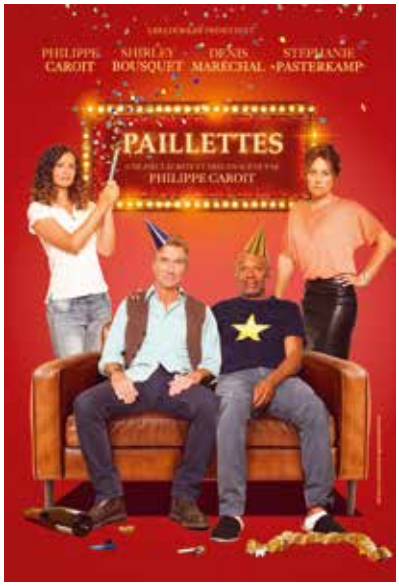

et aussi…

18 octobre
Octobre Rose
Dans le cadre d'Octobre Rose, une balade collective à pied et à vélo est organisée selon un parcours défini à partir de 9h30. À cette occasion divers stands seront installés sur l'esplanade Étienne-Mourrut. Renseignements : 04 66 53 98 10

30 octobre
L'Atelier du regard
Avis aux amoureux de l'histoire de l'art, la conférence d'Isabelle Mas met en lumière les arts chinois, coréens et japonais. De 18 heures à 19h30, salle des services techniques, rue des Médards. Renseignements au 04 66 88 23 56. Ce seront le Moyen-Âge et les Primitifs italiens pour la conférence du 27 novembre.

2 novembre
Dimanche dansant à L'Agora
Débutants, amateurs et danseurs aguerris ont tous rendez-vous à l'Agora, allée Robert-Badinter, pour partager un moment convivial et rythmé dans une ambiance festive et chaleureuse mise en musique par le groupe Sensation.
Sur le "parquet", animation et initiation avec l'association Guyl'Dance. Renseignements au 04 66 51 10 70 et sur www.ville-legrauduroi.fr

15 et 16 novembre
Salon du chocolat et autres péchés mignons
L'Agora, allée Robert-Badinter, se transforme en temple de la gourmandise le temps d'un week-end pour le salon du chocolat et autres péchés gourmands. Au menu, dégustations, ateliers et surprises sucrées pour petits et grands. Renseignements au 04 66 51 67 70.

5 et 6 décembre
Téléthon
Cette année encore, la Ville et les associations graulennes se mobilisent pour le Téléthon ! Venez participer aux nombreuses activités proposées qui permettront de collecter des fonds afin de soutenir la recherche et vaincre la maladie. Car il faut continuer à faire bouger les lignes autour de Santa, marraine de cette édition 2025.

Festival du livre
de la mer et des océans

11>12 octobre 2025

LE GRAU DU ROI
PORT CAMARGUE

Salle Agora
Allée Robert Badinter - Le Grau du Roi

Communauté de communes
Terre de CAMARGUE
www.terredecamargue.fr